L'éducation à Trappes : un cap commun dès le plus jeune âge

De la crèche au lycée, le projet éducatif de territoire s’engage pour les réussites de toutes et tous.

Un projet éducatif qui se décline selon des actions concrètes que chacun peut vivre au quotidien et ce, dès le plus jeune âge. Ainsi, le service petite enfance a établi un certains nombres de principes assimilables et applicables par tous les professionnels de la petite enfance au quotidien, dans tous les équipements, afin d’assurer le bien-être du jeune enfant. « Il s’agissait de donner une cohérence d’ensemble et d’avoir un cap de travail commun, explique Caroline Jaoui, psychologue au service petite enfance. En nous appuyant sur les travaux de spécialistes nous avons établis 6 principes de base qui portent chacun de nos actions : sécuriser l’enfant, réduire les inégalités, penser et construire un environnement propice à l’enfant, assurer la continuité de la prise en charge de l’enfant, soutenir les ressources parentales, et s’engager dans une dynamique de réflexion professionnelle, créative et participative. »

Au plus près des plus jeunes

Des principes qui ont été expliqués et débattus avec les équipes et qui ont amené chaque professionnel à tenir une ligne de conduite : mener une réflexion au quotidien sur chacune des actions qu'il mène, afin de savoir si ce qu'il est en train de faire est ce qu'il y a de mieux pour l'enfant. « Comment s'adapter à chacun des enfants dans un groupe ? Cela passe aussi par la prise en compte des émotions. Sur ce que ressentent les professionnels, les enfants, les parents… Il s'agit de prendre de la distance sur ce que l'on fait et de pouvoir partager avec d'autres professionnels pour ajuster son travail. » Des réflexions et des actions qui seront mises en avant le 18 mai dernier à la faveur de la Fête de la petite enfance, construite avec toutes les équipes sur le thème des émotions.

Partager les connaissances et créer du lien

Un travail d'équipe permet d'assurer un réel suivi de l'enfant et de garantir des transitions entre la crèche, l'école et le centre de loisirs. Ainsi, en avril dernier, le service petite enfance a mené des formations sur la question du sommeil auprès des ATSEM afin de garantir aux petits un rythme équilibré où qu'ils soient. « Nous sommes dans le partage des connaissances, commente Caroline Jaoui. Dans le même esprit, nous avons créé une exposition qui a été présentée en l'école Henri Wallon pour rassurer les parents dont les enfants vont entrer en maternelle. Il s'agissait de répondre à leurs questions sur la séparation, sur l'acquisition de la propreté, sur le sommeil… Ce sont des outils qui permettent de créer du lien. » Un lien nécessaire.

S'adapter à chaque enfant quelle que soit sa spécificité ou son handicap

« Nous avons par exemple organisé une réunion avec des parents dont l'enfant est en situation de handicap. Ça leur a permis d'exprimer leurs besoins et leurs attentes. Ce n'était jamais arrivé, on n'avait jamais impliqué les familles de cette

façon. Ça nous a fait faire un bon en avant. » Un groupe de travail composé de professionnels de plusieurs structures, d'une psychomotricienne, d'une psychologue et d'un médecin s'est alors réuni afin de mettre en place un projet destiné à améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap.
« Concrètement, nous adaptons le lieu d'accueil pour réduire le handicap de l'enfant, explique le docteur Danielle Rousse, Médecin petite enfance pour la Ville. Les équipes portent une attention particulière à ces enfants qui ont des besoins spécifiques. L'accueil est adapté dans l'aménagement de la crèche mais aussi dans l'organisation des activités qu'on ajuste aux difficultés de l'enfant. »

Un travail d'équipe

Pour ce faire, les crèches travaillent en partenariat avec le Centre d'action médico-sociale précoce – CAMSP et le service d'éducation spéciale et de soins à domicile – SESSAD qui leur proposent les appareillages les mieux adaptés : un motilo (trotteur avec un maintien du dos) pour un enfant qui ne marche pas ou encore un siège spécifique pour un petit qui a du mal à rester en station assise…
« C'est un projet collaboratif, précise le docteur Rousse. Nous travaillons avec les parents et avec l'ensemble des partenaires de soins : PMI, CAMSP, SESSAD, le Centre médico-psycho-pédagogique, la Réussite éducative… Nous organisons également une réunion mensuelle avec une quinzaine de professionnels de la petite enfance et des partenaires. »

Handicap et accueil en crèche : des parents soulagés

« Mon fils est handicapé et ça l'aide beaucoup à se sociabiliser, confie Mme M. dont l'enfant est au multi accueil Maison de la petite enfance depuis septembre 2018. Un kiné le suit sur place une fois par semaine. Nous sommes très soulagés. Sur place, ils sont en petits groupes et l'équipe le comprend. Il connaît leur voix, il se sent bien. »

« Selma a une maladie génétique qui lui cause un retard de développement moteur et cognitif, explique Mme H. dont l'enfant est accueilli à la crèche

collective Maison de la petite enfance depuis septembre 2017. Nous avons rencontré le docteur Rousse et on a mis en place un projet d'accueil individualisé en lien avec le CAMSP de Trappes. L'équipe applique parfaitement les recommandations et ça se passe super bien. Je les ai rencontrés plusieurs fois à l'occasion de réunions et nous avons beaucoup d'échanges. Toute l'équipe est impliquée et volontaire. Ils s'adaptent à Selma. Je vois qu'elle est très suivie, je ne suis pas inquiète en allant travailler alors que j'étais plutôt anxieuse avant. »

La petite enfance en chiffres en 2018

469
enfants accueillis en structures municipales
90
agents communaux
184
enfants accueillis par un assistant maternel privé
Mise à jour
07/06/2019
PDF

- Facebook share
- Twitter